



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2021 à 19h45

1. Nomination d'une présidence d'assemblée

Mme Benoit propose que Mme Chantal Deslauriers préside l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Karine Dassylva d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2020

Il est proposé par Mme Kathleen Tremblay d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2020, tel que présenté.

4. Mot de la présidente

Mme Benoit explique le rôle du conseil d'établissement.

5. Mot de la direction

- Informations

Mme Deslauriers se présente comme la nouvelle direction de l'école Daigneau et elle présente Mme Julie Leblanc, directrice adjointe de l'école Daigneau. Mme Deslauriers présente le rapport annuel de l'année 2020-2021. Ensuite Mme Deslauriers parle du thème de l'année, **Sois l'auteur de ta réussite.**

6. Nomination d'une présidence d'élection

Mme Deslauriers propose Mme Leblanc comme présidente d'élection. Mme Leblanc accepte et l'assemblée approuve.

7. Présentation des membres du conseil d'établissement

Mme Deslauriers présente les membres du conseil d'établissement 2020-2021. Mme Benoit, Mme Readman (absente), M. White, Mme Duclos, Mme Tremblay et Mme Dumontet.

Elle précise que cette année nous avons 4 postes en élection., les postes de Mme Readman, M. White, Mme Duclos, et Mme Tremblay Elle demande à ces parents s'ils souhaitent poursuivre sur le conseil d'établissement. Ensuite Mme Deslauriers demande aux parents s'il y a des parents qui aimeraient faire partie du C.É. dans l'assemblée.

8. Élection des parents au conseil d'établissement

Les 4 parents suivants proposent leur candidature :

Mme Karine Dassylva, Mme Isabelle Lalonde, M. Evan White et Mme Kathleen Tremblay.

Aucun vote n'est nécessaire. Les 4 postes sont couverts.

Mme Deslauriers remercie les parents qui se sont présentés pour leur implication.

9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Mme Deslauriers explique que depuis la disparition des Commissions scolaires qui sont devenues des Centres de Services Scolaire, il n'y a plus de commissaires. Il y a un conseil d'administration. Pour pouvoir être un parent sur le conseil d'administration, il faut être sur le comité de parents du centre de Service. Les parents sur le Conseil d'administration seront élus par les membres du comité de parents. Elle demande aux parents de l'assemblée générale de faire une ou des propositions parmi les membres du CÉ pour être sur le comité de parents. Il faut également voter pour un substitut.

Mme Karine Dassylva est élue comme représentant du comité de parents et Mme Kathleen Tremblay accepte d'être substitut.

Mme Deslauriers explique aux membres du comité de parents qu'ils devront compléter le formulaire qu'elle va leur envoyer dès ce soir par courriel. Ils devront lui retourner dès le lendemain afin de pouvoir se retrouver sur la liste électorale du C.A.

10. Organisme de participation des parents

Il n'y aura pas d'organisme de participation de parents.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h31

Mme Benoît propose la levée de l'assemblée.

Chantal Deslauriers

Directrice